



Ambassade de la République du Sénégal au Canada



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des ressortissants sénégalais qu'une mission d'établissement de cartes nationales d'identité biométriques CEDEAO séjournera au Canada (Ottawa et Montréal), dans la période du **lundi 06 au mardi 20 octobre 2025**.

L'Ambassade invite les personnes intéressées à se reporter aux informations ci-dessous, relatives aux conditions pour l'enrôlement et à la composition des dossiers, en vue des dispositions utiles à prendre, dès à présent.

Tout citoyen sénégalais, âgé d'au moins cinq (05) ans, peut demander l'établissement d'une carte nationale d'identité.

Pour les personnes entre 5 ans et 15 ans, l'établissement de la carte nationale d'identité n'est pas obligatoire. Elle est néanmoins nécessaire pour l'obtention d'un passeport.

La présence physique du demandeur est obligatoire tant pour la demande que pour le retrait de la carte nationale d'identité.

NB : En cas de doute sur sa nationalité, le demandeur est tenu de présenter un certificat de nationalité.

NB : Les personnes portant des lunettes doivent présenter une ordonnance ou un certificat médical.

Nouvelle demande : pièces à fournir

- Extrait de naissance de moins d'un (01) an;
- Certificat de résidence.

Duplicata : pièces à fournir

- Photocopie de la carte nationale d'identité perdue ou, à défaut, un extrait de naissance de moins d'un (01) an ;
- Constat d'évènement de perte;
- Frais de timbre de 24 dollars.

Les adresses et dates exactes seront communiquées ultérieurement.



Fait à Ottawa, le 22 août 2025.